



Fédération Nationale
des Unions de Jeunes Avocats

- ➔ VOUS ETES AVOCAT(E) EN COLLABORATION
- ➔ VOUS EXERCEZ EN FRANCE, PROVINCE, CORSE OU OUTRE-MER
- ➔ VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES AU SEIN DE VOS CABINETS

ET VOUS SOUHAITEZ DE
L'AIDE ?

LA FNUJA LANCE SON
SERVICE NATIONAL



**ASSISTANCE
COLLAB**



C'EST QUOI ?

Inspirée du service SOS COLLAB créé par l'UJA de PARIS,
ASSISTANCE COLLAB est créée pour apporter :

**UNE ECOUTE, UNE AIDE, UNE
DEFENSE**

APPORTÉE PAR DES AVOCATS **BÉNÉVOLES**
POUR LES

**AVOCAT(E)S EN
COLLABORATION**

PARTOUT EN PROVINCE



COMMENT ÇA MARCHE ?

EN CAS DE DIFFICULTÉS AU SEIN DU CABINET



assistance-collab@fnuja.com

puis

1

ATTRIBUTION D'UN
RÉFÉRENT

2

RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONIQUE

3

PRISE EN CHARGE
DU DOSSIER

DISPONIBILITE

LE SERVICE S'ENGAGE À LA MISE
EN RELATION RAPIDE AVEC UN
RÉFÉRENT QUI RESTERA
DISPONIBLE TOUT LE LONG

CONFIDENTIALITE

LES ÉCHANGES SONT
CONFIDENTIELS ET LE RÉFÉRENT
EXERCE DANS LE RESSORT D'UNE
COUR EXTÉRIEURE À CELLE DU
DEMANDEUR.

GRATUITE

LES RÉFÉRENTS S'ENGAGENT À
INTERVENIR DE MANIÈRE
TOTALEMENT GRATUITE À TOUTES
LES ÉTAPES DE
L'ACCOMPAGNEMENT